

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS JOINTES À LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI AVANT DE LA REMPLIR. CETTE LETTRE D'ENVOI SERT À ACCEPTER L'OFFRE PRÉSENTÉE PAR LA FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM EN VUE DE RACHETER DES PARTS DE LA FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM. LE DÉPOSITAIRE, VOTRE COURTIER OU UN AUTRE CONSEILLER FINANCIER PEUT VOUS AIDER À REMPLIR LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI.

LETTRE D'ENVOI

en vue du dépôt de parts de la

FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM

en réponse à l'offre de rachat datée du 7 février 2020

L'OFFRE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE JUSQU'À 17 H (HEURE DE L'EST) LE 16 MARS 2020 (LE « MOMENT DE L'EXPIRATION ») OU JUSQU'À L'HEURE ET LA DATE ULTÉRIEURES À LAQUELLE ELLE POURRAIT ÊTRE REPORTÉE, À MOINS QU'ELLE NE SOIT RÉSILIÉE OU RETIRÉE CONFORMÉMENT À SES MODALITÉS.

VOUS DEVEZ UTILISER LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI DANS LES CAS SUIVANTS :

- 1. VOUS SOUHAITEZ ACCEPTER L'OFFRE ET DÉPOSEZ UN OU PLUSIEURS CERTIFICATS DE PARTS;**
- 2. VOUS AVEZ DÉJÀ REMIS UN AVIS DE LIVRAISON GARANTIE.**

La présente lettre d'envoi (la « **lettre d'envoi** »), dûment remplie et signée, et tous les autres documents requis doivent être joints aux certificats représentant des parts (les « **parts** ») de la Fiducie d'actifs durables non traditionnels Dream (la « **Fiducie d'actifs non traditionnels Dream** » ou la « **Fiducie** ») déposées en réponse à l'offre de rachat (l'« **offre** ») présentée par la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream en vue de racheter, auprès des porteurs de parts (les « **porteurs de parts** »), un maximum de 4 000 000 de parts, au prix de rachat de 8,25 \$ chacune, pour une somme globale ne dépassant pas 33 000 000 \$. L'offre est présentée selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre de rachat datée du 7 février 2020 (l'« **offre de rachat** ») et dans la note d'information relative à l'offre publique de rachat qui l'accompagne (la « **note d'information** » et, avec l'offre de rachat, l'« **offre et note d'information** »), ainsi que dans la présente lettre d'envoi et l'avis de livraison garantie (l'« **avis de livraison garantie** »). La présente lettre d'envoi doit parvenir à la Société de fiducie Computershare du Canada (le « **dépositaire** »), avant le moment de l'expiration, à l'adresse qui figure à la page de couverture arrière de la présente lettre d'envoi, à moins que le porteur de parts n'ait recours à la procédure de livraison garantie.

Les porteurs de parts peuvent également accepter l'offre en suivant la procédure relative au transfert par inscription en compte décrite à la rubrique 3 de l'offre de rachat intitulée « *Procédure de dépôt des parts* ». Le porteur de parts qui accepte l'offre en suivant la procédure relative au transfert par inscription en compte n'a pas besoin d'utiliser la présente lettre d'envoi. Les porteurs de parts qui acceptent l'offre en suivant la procédure de transfert par inscription en compte par l'intermédiaire du CDSX seront réputés avoir rempli et remis une lettre d'envoi et seront liés par les modalités de celle-ci.

Si un porteur de parts souhaite déposer des parts en réponse à l'offre et ne peut remettre les certificats représentant ces parts, ou transmettre tous les documents requis au dépositaire avant le moment de l'expiration parce qu'il ne dispose pas du temps suffisant ou ne peut suivre la procédure de transfert par inscription en compte décrite à la rubrique 3 de l'offre de rachat intitulée « *Procédure de dépôt des parts* » avant le moment de l'expiration, le porteur de parts doit déposer ses parts en réponse à l'offre conformément à la procédure de livraison garantie décrite à la rubrique 3 de l'offre de rachat intitulée « *Procédure de dépôt des parts – Procédure de livraison garantie* » en se servant de l'avis de livraison garantie joint à l'offre et note d'information. Se reporter à l'instruction 2 de la présente lettre d'envoi.

Les modalités et conditions de l'offre et note d'information sont intégrées par renvoi dans la présente lettre d'envoi. L'offre et note d'information contient des renseignements importants et il est fortement recommandé aux porteurs de parts de la lire au complet. Les termes clés utilisés dans la présente lettre d'envoi sans y être définis, mais qui sont définis dans l'offre de rachat et la note d'information ont le sens respectif qui leur est attribué dans l'offre et note d'information.

À moins d'indication contraire, dans la présente lettre d'envoi, le symbole « \$ » et le terme « dollars » désignent des dollars canadiens et le symbole « \$ US » et le terme « dollars américains » désignent des dollars américains.

Les porteurs de parts devraient étudier attentivement les incidences fiscales découlant de l'acceptation de l'offre et du dépôt des parts en réponse à l'offre. Certaines incidences fiscales canadiennes importantes découlant de l'acceptation de l'offre sont exposées à la rubrique 9 de la note d'information intitulée « *Incidences fiscales* ». **Tous les porteurs de parts sont priés de consulter leurs propres conseillers en fiscalité et conseillers juridiques en ce qui concerne l'application des lois fiscales du Canada à leur situation particulière.**

Les porteurs de parts des États-Unis (au sens donné à ce terme à la case E des présentes) doivent savoir que l'acceptation de l'offre peut avoir certaines conséquences fiscales en vertu du droit américain. De telles conséquences ne sont pas décrites dans la note d'information et les porteurs de parts des États-Unis devraient consulter leurs conseillers en fiscalité au sujet de ces conséquences.

Les porteurs de parts peuvent adresser leurs demandes de renseignements et d'aide au dépositaire à l'adresse et au numéro de téléphone qui figurent à la page de couverture arrière de la présente lettre d'envoi. On peut se procurer des exemplaires supplémentaires de l'offre et note d'information, de la présente lettre d'envoi et de l'avis de livraison garantie auprès du dépositaire. Les photocopies signées à la main de la présente lettre d'envoi et de l'avis de livraison garantie seront acceptées. Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec le courtier en valeurs mobilières, la banque commerciale, la société de fiducie ou l'autre prête-nom avec lequel ils font affaire pour obtenir de l'aide concernant l'offre.

LA REMISE DE LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI À UNE AUTRE ADRESSE QUE L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE INDIQUÉE À LA PAGE DE COUVERTURE ARRIÈRE DE LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI NE CONSTITUERA PAS UNE REMISE VALIDE AU DÉPOSITAIRE. VOUS DEVEZ SIGNER LA PRÉSENTE LETTRE D'ENVOI À L'ENDROIT PRÉVU CI-APRÈS. TOUS LES PORTEURS DE PARTS DOIVENT REMPLIR LA CASE E, « *QUESTIONS FISCALES* » ET DEVRAIENT, S'ILS SONT DES PORTEURS DE PARTS DES ÉTATS-UNIS, REMPLIR ET REMETTRE UN FORMULAIRE W-9 DE L'INTERNAL REVENUE SERVICE (« IRS ») OU LE FORMULAIRE W-8 APPROPRIÉ DE L'IRS. SE REPORTER À L'INSTRUCTION 9.

Veillez lire attentivement les instructions présentées ci-après avant de remplir la présente lettre d'envoi.

À L'ATTENTION DE : FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM

ET DE : SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA, à titre de dépositaire

Le soussigné remet à la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream le ou les certificats ci-joints représentant des parts et, sous réserve uniquement des dispositions de l'offre de rachat relatives à la révocation, accepte irrévocablement l'offre visant ces parts selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre et note d'information. Les détails relatifs au(x) certificat(s) ci-joint(s) sont les suivants :

CASE 1			
DESCRIPTION DES PARTS DÉPOSÉES (Se reporter aux instructions 8 et 11)			
N° de certificat (s'il y a lieu)	Noms auxquels le certificat est immatriculé	Nombre de parts représentées par le certificat	Nombre de parts déposées*
TOTAL :			
<p>* À moins d'indication contraire, le nombre de parts représentées par tous les certificats susmentionnés sera réputé avoir été déposé. Si vous souhaitez déposer moins de la totalité des parts représentées par tous les certificats susmentionnés, veuillez indiquer dans la quatrième colonne le nombre de parts que vous souhaitez déposer. Se reporter à l'instruction 8 de la lettre d'envoi.</p>			

Le soussigné accuse réception de l'offre et note d'information et reconnaît qu'il existe une entente liant le soussigné et la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream, qui prendra effet au moment où la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream prendra livraison des parts déposées par le soussigné aux termes de la présente lettre d'envoi, selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre et note d'information.

EN CONTREPARTIE DE L'OFFRE ET CONTRE VALEUR REÇUE, selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre et note d'information, sous réserve uniquement des droits de révocation énoncés à la rubrique 4 de l'offre de rachat intitulée « *Droits de révocation* », le soussigné accepte irrévocablement l'offre à l'égard des parts déposées (à moins que le transfert ne soit effectué selon la procédure de transfert par inscription en compte décrite à la rubrique 3 de l'offre de rachat intitulée « *Procédure de dépôt des parts* ») et remet à la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream le ou les certificats ci-joints représentant les parts déposées, selon les modalités énoncées dans l'offre.

Sous réserve du rachat des parts déposées aux termes des présentes conformément aux modalités de l'offre, et dès l'acceptation aux fins de rachat de celles-ci, le soussigné vend, cède et transfère par les présentes ou à l'ordre de la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream tous les droits, titres et intérêts à l'égard des parts déposées aux termes des présentes ainsi que tous les droits et avantages découlant des parts déposées et de l'ensemble des distributions, paiements, titres, droits, actifs ou autres intérêts qui peuvent être déclarés, versés, accumulés, émis, distribués, effectués ou transférés à l'égard des parts déposées ou de l'une ou l'autre d'entre elles à la date à laquelle la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream prend livraison des parts visées par la présente lettre d'envoi et après cette date, (collectivement, les « **distributions** »). La Fiducie d'actifs non traditionnels Dream fera l'acquisition des parts acquises aux termes de l'offre libres et quittes de toute charge, notamment hypothécaire, de toute sûreté, de toute réclamation, de toute restriction et de tout privilège, quels qu'ils soient, ainsi que tout droit et avantage qui en découlent, étant entendu que la totalité des distributions qui pourraient être déclarées, versées, émises, distribuées,

effectuées ou transférées sur ces parts ou à leur égard aux porteurs de parts inscrits au plus tard à la date à laquelle les parts sont prises en livraison aux termes de l'offre le seront pour le compte de ces porteurs de parts. Chaque porteur de parts inscrit à cette date aura le droit de recevoir cette distribution, qu'il dépose ou non des parts en réponse à l'offre.

Le soussigné constitue et nomme irrévocablement, à compter du moment de l'expiration, chaque dirigeant et chaque fiduciaire de la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream, et toute autre personne désignée par écrit par la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream, à titre de mandataire et de fondé de pouvoir légitime du porteur des parts déposées visées par la présente lettre d'envoi (lesquelles, dans la mesure où elles font l'objet d'une prise de livraison et sont réglées, ainsi que les distributions sur celles-ci, sont désignées ci-après les « **titres rachetés** ») à l'égard de ces titres rachetés, avec le plein pouvoir de substitution (cette procuration constitue une procuration irrévocable qui est assortie d'un intérêt) pour prendre les mesures suivantes au nom et pour le compte de ce porteur de parts :

- a) livrer à la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream ou à l'ordre de la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream les certificats représentant ces titres rachetés, ainsi que toutes les preuves connexes de transfert et d'authenticité, dès que le dépositaire reçoit, en sa qualité de mandataire du soussigné, le prix de rachat (terme défini ci-après) et inscrire ou consigner dans le ou les registres appropriés de la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream le transfert de ces titres rachetés, dans la mesure où il s'agit de titres;
- b) remettre les certificats représentant ces titres rachetés, dans la mesure où il s'agit de titres, en vue de leur annulation et de leur transfert dans le ou les registres de valeurs applicables de la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream pour de tels titres;
- c) recevoir tous les avantages et autrement exercer tous les droits de propriété véritable de ces parts, sous réserve du paragraphe suivant, le tout en conformité avec les modalités de l'offre.

Le soussigné, ou la personne pour le compte de laquelle le transfert par inscription en compte est effectué, déclare et garantit : a) qu'il a reçu l'offre et note d'information, b) qu'il a le plein pouvoir et l'autorité de déposer, de vendre, de céder et de transférer les parts déposées en réponse à l'offre et tous les droits et avantages découlant de ces parts déposées, notamment la totalité des distributions, c) qu'il détient un titre valable et est le propriétaire véritable des parts déposées et des distributions déposées en réponse à l'offre, d) que les parts déposées et les distributions n'ont pas été vendues, cédées ou transférées, et qu'aucune entente n'a été conclue en vue de vendre, de céder ou de transférer à quiconque les parts déposées ou les distributions, e) que le dépôt des parts déposées et des distributions est conforme aux lois sur les valeurs mobilières applicables et f) que, lorsque la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream aura pris livraison des parts déposées et des distributions et les aura réglées, et dans la mesure où elle le fait, la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream acquerra à leur égard un titre de propriété valide, libre et quitte de toute charge, notamment hypothécaire, de toute sûreté, de toute réclamation, de toute restriction et de tout privilège, quels qu'ils soient, ainsi que tout droit et avantage qui en découlent.

Les noms du ou des propriétaires inscrits des parts déposées doivent être indiqués exactement comme ils figurent sur les certificats représentant les parts déposées aux termes des présentes. Les certificats représentant les parts déposées et le nombre de parts que le soussigné souhaite déposer devraient tous être indiqués à la case 1 de la présente lettre d'envoi.

Le soussigné comprend que, conformément aux modalités et sous réserve des conditions de l'offre (notamment les dispositions concernant la répartition au prorata décrites dans l'offre), toutes les parts valablement déposées et dont le dépôt n'a pas été révoqué en bonne et due forme, seront rachetées au prix de rachat par part, payable au comptant (sous réserve des retenues fiscales applicables, le cas échéant), à l'égard de toutes les parts rachetées. Les certificats représentant les parts qui n'ont pas été rachetées aux termes de l'offre (y compris les parts qui ne sont pas rachetées en raison de la répartition au prorata), ou dont le dépôt est révoqué en bonne et due forme, seront retournés (dans le cas de certificats représentant des parts dont aucune n'est rachetée) ou remplacés par de nouveaux certificats représentant le solde des parts qui n'ont pas été rachetées (dans le cas de certificats représentant

des parts qui ne sont pas rachetées en totalité) promptement après le moment de l'expiration ou la date de révocation du dépôt des parts, sans frais pour le porteur de parts.

Le soussigné comprend que, si le nombre de parts valablement déposées (et dont le dépôt n'a pas été révoqué en bonne et due forme) en réponse à l'offre, dépasse 4 000 000, alors les parts déposées seront rachetées au prorata selon le nombre de parts déposées ou réputées avoir été déposées par les porteurs de parts déposants (des ajustements étant faits pour éviter le rachat de fractions de part), sous réserve du fait que les dépôts de lots irréguliers seront acceptés aux fins de rachat en premier et ne feront pas l'objet d'une répartition au prorata. Se reporter à la rubrique 2 de l'offre de rachat « *Nombre de parts et répartition au prorata* ». La décision de la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream quant à la répartition au prorata sera finale et liera toutes les parties, sauf en cas de décision contraire prise dans le cadre d'une procédure judiciaire subséquente devant un tribunal compétent ou comme il est prescrit par la loi.

Le soussigné reconnaît que, dans certaines circonstances décrites dans l'offre et note d'information, la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream peut résilier l'offre ou la modifier, qu'elle peut ne pas être tenue de racheter toute part déposée en vertu des présentes ou qu'elle peut accepter aux fins de règlement, conformément aux dispositions applicables relatives à la répartition au prorata des parts déposées, moins que la totalité des parts déposées aux termes des présentes. Le soussigné comprend et reconnaît que le ou les certificats représentant des parts qui ne sont pas déposées ou rachetées lui seront retournés, à l'adresse inscrite au registre, sauf indication contraire dans la case B, « *Remise des paiements* ».

Le soussigné comprend que le prix de rachat payable par la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream et, par conséquent, la somme devant être versée à un porteur de parts déposant sont libellés et seront payés en dollars canadiens, déduction faite de toutes les retenues d'impôt applicables. La Fiducie d'actifs non traditionnels Dream annulera sans délai les parts dont elle aura pris livraison et qu'elle aura réglées.

Les paiements au comptant sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, un porteur de parts inscrit peut choisir de recourir aux services de bureau de change du dépositaire pour convertir ces paiements en dollars américains en cochant l'option appropriée dans la case D, « *Monnaie de paiement* », auquel cas il aura reconnu et convenu que le taux de change de un dollar canadien exprimé en dollars américains sera fondé sur le ou les taux du marché en vigueur auxquels le dépositaire a accès à la date de la conversion monétaire. Le porteur de parts assume seul tous les risques associés à la conversion de dollars canadiens en dollars américains, y compris les risques liés aux fluctuations du change, au moment de l'opération de change ou au choix d'un taux de change, ainsi que tous les coûts engagés dans le cadre de la conversion monétaire, et Computershare et la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream déclinent toute responsabilité à cet égard.

Le soussigné comprend que le règlement des parts acceptées aux fins de rachat, et dont le dépôt n'aura pas été révoqué, aux termes de l'offre sera effectué par la remise du prix de rachat global correspondant à ces parts auprès du dépositaire par virement électronique ou par tout autre moyen convenant au dépositaire, qui agira à titre de mandataire des porteurs de parts déposants en vue de recevoir le paiement de la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream et de transmettre ce paiement à ces porteurs de parts (déduction faite des retenues d'impôt applicables). **Le soussigné comprend et reconnaît que la réception du paiement par le dépositaire sera réputée constituer la réception du paiement par les personnes qui déposent des parts.** La Fiducie d'actifs non traditionnels Dream ne comptabilisera ni ne versera aucun intérêt au profit des personnes qui déposent des parts, y compris aux personnes recourant à la procédure de livraison garantie, en cas de retard de règlement des parts.

Le dépositaire fera parvenir un chèque ou un paiement électronique correspondant au règlement au comptant des parts d'un porteur de parts (déduction faite des retenues d'impôt applicables) qui ont fait l'objet d'une prise de livraison aux termes de l'offre et des certificats représentant toutes les parts qui n'auront pas été rachetées, par courrier de première classe affranchi, au soussigné ou à toute autre personne ou à toute autre adresse que le soussigné indiquera en remplissant correctement la case B, « *Remise des paiements* ». Les chèques ou les paiements électroniques envoyés par la poste ou transmis conformément au présent paragraphe seront réputés avoir été remis au moment de leur mise à la poste ou de leur transmission.

Le soussigné accepte l'offre selon les modalités de l'offre et note d'information et de la présente lettre d'envoi (y compris le transfert par inscription en compte) et révoque tous les autres pouvoirs, que ce soit notamment en qualité de mandataire ou de fondé de pouvoir, qu'il a conférés antérieurement ou accepté de conférer à tout moment à l'égard des parts déposées ou des distributions. Le soussigné reconnaît qu'aucun autre pouvoir, que ce soit notamment en qualité de mandataire ou de fondé de pouvoir, ne sera accordé à l'égard des parts déposées ou des distributions au nom ou pour le compte du porteur de parts déposant, sauf si les parts déposées ne font pas l'objet d'une prise de livraison et ne sont pas réglées aux termes de l'offre ou si leur dépôt est révoqué conformément à la rubrique 4 de l'offre de rachat intitulée « *Droits de révocation* ».

Le soussigné convient de ne pas exercer les droits de vote rattachés aux parts déposées qui ont fait l'objet d'une prise de livraison et d'un règlement dans le cadre de l'offre ou aux distributions sous forme de titres sur ces parts à quelque assemblée que ce soit, de ne pas exercer les autres droits ou privilèges rattachés à ces parts déposées ou à ces distributions sous forme de titres et de ne pas prendre d'autres mesures à cet égard. Le soussigné convient de plus de signer et de remettre à la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream, dans la mesure où cela ne contrevient pas à la législation applicable, en tout temps et à l'occasion, sur demande et aux frais de la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream, l'ensemble des procurations, des autorisations ou des consentements, dans la forme et selon les conditions que la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream juge satisfaisantes, à l'égard de ces parts déposées ou de ces distributions sous forme de titres. Il s'engage également à nommer, dans ces procurations, la ou les personnes désignées par la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream comme fondés de pouvoir quant à ces parts déposées ou à ces distributions sous forme de titres.

Le soussigné s'engage à signer, à la demande de la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream, tous les autres documents que le dépositaire ou la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream juge nécessaires ou souhaitables en vue de conclure la vente, la cession et le transfert des parts déposées, le tout conformément aux modalités de l'offre, et reconnaît que tous les pouvoirs conférés ou qu'il a été convenu de conférer par les présentes peuvent être exercés en cas d'incapacité juridique subséquente du soussigné et demeurent valides, dans la mesure permise par la loi, malgré le décès ou l'incapacité, la faillite ou l'insolvabilité du soussigné et toutes les obligations du soussigné qui y sont prévues lieront ses successeurs, ses ayants droit, ses héritiers, ses représentants personnels, ses exécuteurs testamentaires, ses administrateurs successoraux ou ses autres représentants légaux.

Si vous êtes un porteur de parts inscrit et que vous déposez vos parts directement auprès du dépositaire, vous ne serez pas tenu de payer de frais de courtage ni de commissions. Si vous déteniez vos parts par l'entremise d'un courtier en valeurs mobilières, d'une banque commerciale, d'une société de fiducie ou d'un autre prête-nom, vous devriez les consulter pour savoir si des frais d'opération s'appliqueront.

CASE A**LOTS IRRÉGULIERS**

(Se reporter à l'instruction 5)

Cette case doit être remplie SEULEMENT si des parts sont déposées par des personnes ou pour le compte de personnes qui sont propriétaires véritables de moins de 100 parts au total au moment de l'expiration.

Le soussigné (veuillez cocher l'une des cases suivantes) :

- sera le propriétaire véritable de moins de 100 parts au total au moment de l'expiration, lesquelles sont toutes déposées en réponse à l'offre;
- est un courtier en valeurs mobilières, une banque commerciale, une société de fiducie ou un autre prête-nom qui i) dépose des parts dont il est le propriétaire inscrit pour le compte des propriétaires véritables de ces parts et ii) croit comprendre, d'après les déclarations qui lui ont été faites par chacun de ces propriétaires véritables, que chacun d'eux sera propriétaire de moins de 100 parts au total au moment de l'expiration et qu'il dépose la totalité de ces parts.

CASE B**REMISE DES PAIEMENTS**

Tous les paiements au comptant ou en parts auxquels vous avez droit seront libellés et envoyés par la poste à vos nom et adresse inscrits au registre, sauf indication contraire. Si vous voulez que vos paiements au comptant ou en parts soient libellés à un autre nom ou envoyés à une autre adresse, veuillez remplir la case C.

- POSTER LE CHÈQUE OU LE CERTIFICAT À L'ADRESSE INSCRITE AU REGISTRE
- POSTER LE CHÈQUE OU LE CERTIFICAT À UNE ADRESSE DIFFÉRENTE (VEUILLEZ REMPLIR LA CASE C)
- CONSERVER LE CHÈQUE OU LE CERTIFICAT AUX FINS DE CUEILLETTE AU BUREAU DE COMPUTERSHARE (VEUILLEZ COCHER L'ENDROIT)
 - TORONTO MONTRÉAL VANCOUVER CALGARY
- REMETTRE LES FONDS PAR VIREMENT ÉLECTRONIQUE (VEUILLEZ REMPLIR LA CASE I)

NOTE : EN COCHANT CETTE CASE, VOUS ACCEPTEZ DE RECEVOIR TOUS LES PAIEMENTS AU COMPTANT FUTURS DE COMPUTERSHARE PROVENANT DE CE COMPTE PAR CRÉDIT DIRECT CONFORMÉMENT AUX RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LA CASE I

CASE C**LIBELLER LE PAIEMENT AU NOM DE* :**

- COCHEZ CETTE CASE SI LE NOM EST LE MÊME QUE CELUI INSCRIT AU REGISTRE

(NOM)

(ADRESSE)

(VILLE ET PROVINCE OU ÉTAT)

(PAYS ET CODE POSTAL)

(NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (HEURES OUVRABLES))

* Si le nom est différent de celui inscrit au registre, veuillez fournir les documents justificatifs requis aux fins de transfert (se reporter aux instructions 1 et 7)

**CASE D
MONNAIE DE PAIEMENT**

- Je souhaite recevoir le paiement de la contrepartie au comptant payable aux termes de l'offre en dollars américains.

En choisissant de recevoir le paiement dans une autre monnaie, le soussigné convient que : a) le taux de change utilisé sera le taux établi par Computershare, en sa qualité de fournisseur de services de change de la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream, à la date à laquelle les fonds seront convertis, b) il devra assumer le risque de fluctuation de ce taux et c) Computershare pourrait toucher un écart raisonnable sur le plan commercial entre son taux de change et le taux utilisé par tout cocontractant auquel elle achète une monnaie.

Le porteur de parts qui ne coche pas la case qui précède recevra le paiement de la contrepartie au comptant aux termes de l'offre en dollars canadiens.

**CASE E
QUESTIONS FISCALES**

Indiquer si vous êtes un porteur de parts des États-Unis ou agissez pour le compte d'un porteur de parts des États-Unis ou non.

À remplir par tous les porteurs de parts. Se reporter à l'instruction 9.

- La personne qui signe la présente lettre d'envoi déclare qu'elle n'est pas un porteur de parts des États-Unis et n'agit pas pour le compte d'un porteur de parts des États-Unis.
- La personne qui signe la présente lettre d'envoi déclare qu'elle est un porteur de parts des États-Unis ou agit pour le compte d'un porteur de parts des États-Unis.

Un « **porteur de parts des États-Unis** » est un porteur de parts qui a) fournit une adresse inscrite au registre ou dans la case C, G ou I qui est située aux États-Unis ou dans un territoire ou une possession de celle-ci ou b) une personne des États-Unis aux fins de l'impôt comme il est décrit à l'instruction 9.

Si vous êtes un porteur de parts des États-Unis ou agissez pour le compte d'un porteur de parts des États-Unis, pour éviter d'être assujéti à une retenue d'impôt de réserve des États-Unis, vous devez généralement remplir le formulaire W-9 de l'IRS inclus aux présentes ou le formulaire W-8 de l'IRS approprié, comme il est indiqué à l'instruction 9.

**CASE F
REMISE AUX TERMES D'UN AVIS DE LIVRAISON GARANTIE DÉJÀ TRANSMIS**

- Cochez cette case si des certificats représentant les parts déposées sont remis aux termes d'un avis de livraison garantie déjà transmis au dépositaire et donnez les renseignements suivants :

NOM DU OU DES PROPRIÉTAIRES INSCRITS

DATE DE SIGNATURE DE L'AVIS DE LIVRAISON GARANTIE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT ADMISSIBLE QUI A GARANTI LA LIVRAISON

CASE G
SIGNATURE DU OU DES PORTEURS DE PARTS
(Se reporter aux instructions 3, 4 et 6)

Cette case doit être signée par le ou les propriétaires inscrits exactement comme les noms figurent sur le ou les certificats ou sur une liste des titres détenus ou par une ou des personnes autorisées à devenir propriétaires inscrits selon le ou les certificats et les documents transmis avec la présente lettre d'envoi. S'il s'agit de la signature d'un fondé de pouvoir, d'un liquidateur de succession, d'un administrateur, d'un fiduciaire, d'un tuteur, d'un dirigeant d'une société ou d'une autre personne agissant en sa capacité de fiduciaire ou de représentant, veuillez indiquer le titre complet de cette personne.

SIGNATURE AUTORISÉE :

INDICATIF RÉGIONAL ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

NOM(S)

DATE :

CAPACITÉ

Les porteurs de parts des États-Unis doivent fournir leur numéro d'identification de contribuable ou leur numéro de sécurité sociale et remplir le formulaire W-9; les porteurs de parts du Canada doivent fournir leur numéro d'assurance sociale.

ADRESSE

NSS, NAS, NIC, etc.

CASE H
GARANTIE DE SIGNATURE(S)
(Se reporter aux instructions 3 et 4)

(SIGNATURE AUTORISÉE - GARANT)

(NOM)

(TITRE)

(ÉTABLISSEMENT)

(ADRESSE DE COURRIEL)

(DATE)

CASE I
PAIEMENT ÉLECTRONIQUE*

***VEUILLEZ NOTER QUE DES FRAIS DE SERVICES BANCAIRES DE 50 \$ SERONT FACTURÉS À L'EXÉCUTION D'UN PAIEMENT ÉLECTRONIQUE. DES PAIEMENTS PAR CHÈQUE PEUVENT AUSSI ÊTRE EFFECTUÉS, SANS FRAIS ADDITIONNELS.**

***SI LES RENSEIGNEMENTS REQUIS POUR LE VIREMENT SONT INEXACTS OU INCOMPLETS, COMPUTERSHARE TENTERA DE COMMUNIQUER AVEC VOUS EN VUE DE LES CORRIGER. TOUTEFOIS, SI COMPUTERSHARE N'EST PAS EN MESURE DE LES CORRIGER PROMPTEMENT, UN CHÈQUE SERA AUTOMATIQUÉMENT ÉMIS ET POSTÉ À L'ADRESSE FIGURANT AU REGISTRE. AUCUNS FRAIS NE SERONT FACTURÉS.**

Veuillez fournir une adresse de courriel et un numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre, au besoin.

ADRESSE DE COURRIEL : _____ NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

****Nom du ou des bénéficiaires inscrit au compte de votre institution financière – il DOIT correspondre au nom et à l'adresse auxquels vos parts sont immatriculées.**

****Adresse du ou des bénéficiaires**

****Province/État**

****Code postal**

****Nom de la banque ou de l'institution financière du ou des bénéficiaires**

****Adresse de la banque**

****Province/État**

****Code postal**

VEUILLEZ SEULEMENT REMPLIR LES CASES APPLICABLES CI-DESSOUS, COMME L'INDIQUE VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE. VOUS N'AVEZ PAS À REMPLIR TOUTES LES CASES.

****N° de compte de banque**

N° de transit ou d'acheminement

Code SWIFT

ABA (États-Unis)

Numéro IBAN (Europe)

Code matériel (Grande-Bretagne)

Numéro BSB

Numéro BIC

Notes complémentaires et instructions d'acheminement spéciales :

**** Champs obligatoires**

INSTRUCTIONS

FONT PARTIE INTÉGRANTE DES MODALITÉS DE L'OFFRE

1. Utilisation de la lettre d'envoi

- a) La présente lettre d'envoi, correctement remplie et dûment signée, dont les signatures sont garanties, au besoin, conformément à l'instruction 4 ci-après, ainsi que le ou les certificats qui les accompagnent représentant les parts déposées (ou, autrement, la confirmation d'inscription en compte les concernant) ainsi que tous les autres documents requis conformément aux modalités de l'offre et note d'information et de la présente lettre d'envoi doivent parvenir au dépositaire à l'adresse de son bureau figurant à la page de couverture arrière de la présente lettre d'envoi avant le moment de l'expiration, à moins que l'offre ne soit prolongée ou retirée ou que le porteur de parts n'ait recours à la procédure de livraison garantie décrite à la rubrique 3 de l'offre de rachat intitulée « *Procédure de dépôt des parts – Livraison garantie* ». Se reporter à l'instruction 2 ci-après.
- b) **Le mode de remise des certificats représentant les parts et de tous les autres documents requis est au choix et aux risques du porteur de parts déposant.** Si les certificats représentant les parts sont envoyés par la poste, il est recommandé de les envoyer par courrier recommandé, dûment assuré, et il est suggéré de prévoir un délai suffisant avant le moment de l'expiration pour faire en sorte qu'ils soient remis au dépositaire avant ce moment. La remise d'un certificat représentant des parts ne sera réputée avoir été effectuée qu'au moment où le dépositaire aura effectivement reçu le certificat en question.
- c) Les porteurs de parts dont les parts sont inscrites au nom d'un courtier en valeurs mobilières, d'une banque, d'une société de fiducie ou d'un autre intermédiaire devrait communiquer sans délai avec celui-ci pour obtenir de l'aide s'ils souhaitent accepter l'offre, afin de prendre les mesures nécessaires de manière à pouvoir déposer leurs parts aux termes de l'offre. Il est probable que les intermédiaires auront établi des délais pour le dépôt de parts qui peuvent précéder d'au plus 48 heures le moment de l'expiration. Les porteurs de parts doivent donner des instructions à leur courtier ou l'autre intermédiaire sans délai s'ils souhaitent effectuer un dépôt.

2. Procédure de livraison garantie

Si un porteur de parts souhaite déposer des parts en réponse à l'offre et ne peut remettre les certificats représentant ces parts, si la procédure de transfert par inscription en compte décrite dans l'offre et note d'information ne peut être accomplie avant le moment de l'expiration, s'il ne dispose pas de suffisamment de temps pour que tous les documents requis parviennent au dépositaire avant le moment de l'expiration, ces parts peuvent néanmoins être déposées en réponse à l'offre si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- a) le dépôt est effectué par un établissement admissible (terme défini ci-après) ou par son entremise;
- b) un avis de livraison garantie correctement rempli et dûment signé, suivant le modèle fourni par la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream avec la présente offre de rachat, y compris (au besoin) une garantie de signature par un établissement admissible suivant le modèle prévu dans l'avis de livraison garantie, parvient au dépositaire avant le moment de l'expiration;
- c) les certificats représentant toutes les parts déposées dans une forme adéquate en vue du transfert (ou d'une confirmation de transfert par inscription en compte), ainsi qu'une lettre d'envoi correctement remplie et dûment signée (ou une photocopie de celle-ci signée à la main), ou une confirmation d'inscription en compte en tenant lieu dans le cas d'un transfert par inscription en compte, relatifs à ces parts, et dont les signatures sont garanties, au besoin, conformément à la lettre d'envoi, ainsi que tous les autres documents requis par la présente lettre d'envoi parviennent au dépositaire avant 17 h (heure de l'Est) au plus tard le deuxième jour de bourse à la TSX suivant le moment de l'expiration.

L'avis de livraison garantie doit être remis en mains propres, par service de messagerie ou par la poste, ou être transmis par courriel au bureau du dépositaire, comme il est indiqué dans la présente lettre d'envoi et dans l'avis de livraison garantie, et doit comprendre une garantie d'un établissement admissible suivant le modèle figurant dans l'avis de livraison garantie. La remise de l'avis de livraison garantie et de la présente lettre d'envoi ainsi que du ou des certificats représentant les parts et de tous les autres documents requis à tout autre bureau que celui qui est indiqué dans la présente lettre d'envoi et dans l'avis de livraison garantie, selon le cas, ne constitue pas une remise répondant aux exigences d'une livraison garantie. En cas de disparité, les renseignements relatifs à un dépôt indiqués dans un avis de livraison garantie prévaudront, dans tous les cas, sur tous les renseignements relatifs à un dépôt qui sont indiqués dans la lettre d'envoi connexe qui est remise par la suite.

Le terme « **établissement admissible** » s'entend d'une banque canadienne de l'annexe I, d'une grande société de fiducie du Canada, d'un adhérent au Securities Transfer Agents Medallion Program (STAMP), d'un adhérent au Stock Exchange Medallion Program (SEMP) ou d'un adhérent au New York Stock Exchange Inc. Medallion Signature Program (MSP). Les adhérents à ces programmes sont habituellement membres d'une bourse reconnue au Canada ou aux États-Unis, membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, membres de la Financial Industry Regulatory Authority ou une banque ou une société de fiducie des États-Unis.

3. Signatures

La présente lettre d'envoi doit être remplie et signée par le porteur de parts qui accepte l'offre décrite ci-dessus ou par son représentant dûment autorisé conformément à l'instruction 6.

- a) Si la présente lettre d'envoi est signée par le ou les propriétaires inscrits du ou des certificats ci-joints, les signatures sur la présente lettre d'envoi doivent correspondre exactement aux noms qui figurent dans le registre ou au recto du ou des certificats, sans aucune modification que ce soit, et il n'est alors pas nécessaire d'endosser le ou les certificats. Si plusieurs porteurs conjoints sont propriétaires inscrits des parts déposées représentées par le ou les certificats, ils doivent tous signer la présente lettre d'envoi.
- b) Malgré l'instruction 3 a), si la présente lettre d'envoi est signée par une autre personne qu'un propriétaire inscrit du ou des certificats déposés avec les présentes, ou si le ou les chèques ou les fonds doivent être émis ou remis à une autre personne qu'un porteur de parts inscrit, ou si ou les certificats représentant les parts à l'égard desquelles l'offre n'est pas acceptée doivent être retournés à une autre personne que le porteur de parts inscrit ou transmis à une autre adresse que l'adresse du ou des porteurs de parts inscrits figurant dans le registre des porteurs de parts tenus par la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream ou en son nom :
 - i) le ou les certificats doivent être endossés ou accompagnés d'une procuration appropriée aux fins de transfert, dans chaque cas, dûment remplis par le ou les propriétaires inscrits;
 - ii) la signature figurant au verso du ou des certificats ou sur la procuration aux fins de transfert doit correspondre exactement aux noms des propriétaires inscrits qui figurent dans le registre ou au recto du ou des certificats et doit être garantie par un établissement admissible, comme il est indiqué à l'instruction 4 ci-après.

4. Garantie des signatures

Il n'est pas nécessaire de fournir une garantie de signature dans la présente lettre d'envoi dans les cas suivants :

- a) la présente lettre d'envoi est signée par le ou les porteurs de parts inscrits et cette signature correspond exactement aux noms des porteurs de parts inscrits qui figurent sur le ou les certificats de parts déposés avec la présente lettre d'envoi, et le règlement et la remise doivent être effectués

directement aux porteurs de parts inscrits à l'adresse figurant dans le registre des porteurs de parts tenu par la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream ou en son nom;

- b) ces parts sont déposées par un établissement admissible;

Dans tous les autres cas, un établissement admissible doit garantir toutes les signatures figurant sur la présente lettre d'envoi en remplissant la case H, « *Garantie de signature* ». Se reporter à l'instruction 3.

5. Lots irréguliers

Comme il est décrit à la rubrique 2 de l'offre de rachat intitulée « *Nombre de parts; répartition au prorata* », si la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream rachète des parts, les parts rachetées seront constituées tout d'abord de toutes les parts ainsi déposées par un porteur de parts qui est propriétaire véritable d'un total de moins de 100 parts au moment de l'expiration et qui dépose la totalité de ses parts. Un tel porteur de parts ne pourra bénéficier d'un tel traitement que s'il remplit la case A, « *Lots irréguliers* ». De plus, les dépôts partiels ne donneront pas droit à un tel traitement et les porteurs de 100 parts ou plus ne peuvent bénéficier d'un tel traitement même s'ils ont des certificats distincts représentant moins de 100 parts ou détiennent moins de 100 parts dans des comptes distincts.

6. Fiduciaires, représentants et autorisations

Si une personne signe la présente lettre d'envoi au nom d'un liquidateur, d'un administrateur de succession, d'un fiduciaire, d'un tuteur, d'une société, d'une société de personnes ou d'une association ou à titre de représentant, elle doit, au moment de la signature, indiquer en quelle qualité elle signe et joindre à la présente lettre d'envoi une preuve satisfaisante de son pouvoir d'agir à ce titre. À leur gré, la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream et le dépositaire peuvent exiger des preuves supplémentaires de ce pouvoir ou des documents supplémentaires.

7. Instructions de remise

Le signataire de la présente lettre d'envoi doit indiquer à qui le chèque, le paiement électronique et/ou les certificats devraient être émis en remplissant la case B, « *Remise des paiements* ». Ce chèque, ce paiement électronique et/ou ces certificats seront expédiés à l'adresse indiquée dans la case C. Toutefois, si un chèque attestant le règlement des parts déposées doit être conservé par le dépositaire aux fins de cueillette par le soussigné ou une personne qu'il désigne par écrit, il faut remplir la case B de la présente lettre d'envoi.

8. Dépôts partiels

Si un nombre moindre que le nombre total de parts représentées par un certificat sera déposé, veuillez indiquer le nombre de parts qui sont déposées dans la colonne intitulée « *Nombre de parts déposées* » dans la case 1. Dans ce cas, si des parts déposées sont rachetées, un nouveau certificat représentant le reste des parts représentées par le ou les anciens certificats sera émis et envoyé au porteur inscrit, à moins d'indication contraire dans la case B, « *Remise des paiements* », de la présente lettre d'envoi, aussitôt que possible après le moment de l'expiration. À moins d'indication contraire, toutes les parts représentées par le ou les certificats inscrits et remis au dépositaire sont réputées avoir été déposées. Veuillez prendre note que cette instruction ne s'applique pas aux porteurs de parts qui déposent leurs parts par voie de transfert par inscription en compte.

9. Information fiscale américaine à l'intention des porteurs de parts des États-Unis

Afin d'éviter que s'applique une retenue d'impôt de réserve à l'égard d'un paiement effectué à un porteur de parts des États-Unis (ou à une personne agissant pour le compte de celui-ci) relativement aux parts déposées aux termes de l'offre, vous devrez, si vous êtes une personne des États-Unis aux fins de l'impôt (terme défini ci-après), nous communiquer votre numéro d'identification de contribuable des États-Unis en vigueur (le « **NIC** », soit *taxpayer identification number* ou *TIN* en anglais) (ou celui de la personne pour le compte de laquelle vous agissez) et dûment remplir et signer le formulaire W-9 de l'Internal Revenue Service (« **IRS** ») (fourni ci-après), comme il est présenté de façon plus détaillée ci-après, afin d'attester, sous peine de pénalité en cas de parjure, que le NIC est exact, que vous n'êtes pas visé par une retenue d'impôt de réserve et que vous êtes une personne des États-Unis aux

fins de l'impôt. Le NIC correspond généralement au numéro de sécurité sociale (*social security number*) des États-Unis ou au numéro d'identification d'employeur (*employer identification number*) fédéral des États-Unis de la personne des États-Unis aux fins de l'impôt. La personne des États-Unis aux fins de l'impôt doit fournir son NIC au propriétaire inscrit des parts. Les instructions figurant aux pages 3 et 5 du formulaire W-9 de l'IRS expliquent la bonne forme d'attestation à employer si les parts sont immatriculées à plus d'un nom ou ne sont pas immatriculées au nom du véritable propriétaire.

Si vous êtes un porteur de parts des États-Unis qui n'est pas une personne des États-Unis aux fins de l'impôt, vous pourriez être visé par une retenue d'impôt de réserve sur les paiements reçus aux termes de l'offre, à moins que vous ne fournissiez le formulaire W-8 pertinent de l'IRS, dûment rempli et signé, que vous pouvez obtenir sur le site Web de l'IRS (www.irs.gov).

La retenue d'impôt de réserve n'est pas un impôt additionnel. Les sommes retenues peuvent être créditées sur l'impôt ordinaire sur le revenu que le porteur de parts des États-Unis doit payer au gouvernement fédéral des États-Unis, et les sommes ayant fait l'objet d'une retenue excédentaire seront généralement remboursables au porteur de parts des États-Unis, dans chaque cas, si le porteur de parts des États-Unis produit une déclaration de revenus fédérale des États-Unis en bonne et due forme et dans les délais requis.

Vous êtes une « **personne des États-Unis aux fins de l'impôt** » si vous êtes, aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis, 1) un citoyen ou un résident des États-Unis (y compris un étranger résidant des États-Unis), 2) une société de personnes, une société ou une association créée ou formée aux États-Unis ou sous le régime des lois des États-Unis (ou d'un État des États-Unis, y compris le District de Columbia), 3) un patrimoine dont le revenu est assujéti à l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis, peu importe sa source, 4) une fiducie, si un tribunal des États-Unis peut exercer la supervision principale de son administration et une ou plusieurs personnes des États-Unis sont autorisées à contrôler toutes les décisions importantes de la fiducie (ou de certaines autres fiducies qui font un choix).

Certaines personnes des États-Unis aux fins de l'impôt (y compris certaines sociétés) sont dispensées de la retenue d'impôt de réserve et des obligations d'information. Les porteurs dispensés devraient indiquer leur statut de personnes dispensées en inscrivant le bon code « *Exempt payee code* » à la ligne 4 du formulaire W-9 de l'IRS. Se reporter aux instructions qui commencent à la page 3 du formulaire W-9 pour obtenir d'autres instructions. Chaque porteur de parts des États-Unis est prié de consulter son propre conseiller en fiscalité pour déterminer si, dans le cadre de l'offre, il est dispensé de la retenue d'impôt de réserve et de la déclaration de renseignements.

L'omission de fournir les renseignements requis sur le formulaire W-9 de l'IRS ou de remettre un formulaire W-8 de l'IRS, selon le cas, peut exposer le porteur de parts des États-Unis à des pénalités imposées par l'IRS et à une retenue d'impôt de réserve visant la totalité ou une partie d'un paiement reçu aux termes de l'offre. La transmission de faux renseignements peut entraîner de lourdes pénalités, pouvant aller jusqu'à des amendes et/ou à des peines d'emprisonnement s'ils sont transmis volontairement.

Veillez prendre note que les attestations qui précèdent ne dispensent pas un porteur d'une retenue liée à une contrepartie ni d'une autre retenue pouvant être obligatoire. Les paiements effectués dans le cadre de l'offre qui sont traités comme un salaire seront assujéti à la retenue applicable sur les salaires, peu importe qu'un formulaire W-9 de l'IRS ou un formulaire W-8 de l'IRS applicable ait été fourni ou non.

L'impôt retenu sur la contrepartie versée aux termes de l'offre sera considéré, à toutes fins, comme ayant été payé aux personnes à l'égard desquelles ces sommes ont été retenues.

Les renseignements fournis dans les présentes et à la rubrique 9 de la note d'information ne constituent pas un exposé complet des incidences fiscales américaines qui s'appliquent à l'offre. Il est fortement recommandé à tous les porteurs de parts de consulter leurs propres conseillers en fiscalité au sujet des incidences fiscales américaines qui s'appliquent à la situation qui leur est propre.

Omission de fournir le NIC — Si vous omettez de fournir votre NIC exact, vous pourriez vous voir imposer une pénalité de 50 \$ US par omission, à moins que l'omission ne soit attribuable à un motif raisonnable et non à

vosre négligence volontaire. La transmission de faux renseignements peut entraîner des pénalités plus lourdes, pouvant aller jusqu'à des amendes et/ou à des peines d'emprisonnement, s'ils sont transmis volontairement.

LE PORTEUR DE PARTS DES ÉTATS-UNIS QUI EST UNE PERSONNE DES ÉTATS-UNIS AUX FINS DE L'IMPÔT ET QUI OMET DE DÛMENT REMPLIR LE FORMULAIRE W-9 DE L'IRS FIGURANT DANS LE PRÉSENT DOCUMENT ET LE PORTEUR DE PARTS DES ÉTATS-UNIS QUI N'EST PAS UNE PERSONNE DES ÉTATS-UNIS AUX FINS DE L'IMPÔT ET QUI OMET DE DÛMENT REMPLIR LE FORMULAIRE W-8 DE L'IRS APPROPRIÉ PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE RETENUE D'IMPÔT DE RÉSERVE AU TAUX APPLICABLE PRÉVU PAR LA LOI (ACTUELLEMENT DE 24 %) À L'ÉGARD DE LA TOTALITÉ OU D'UNE PARTIE DES PAIEMENTS EFFECTUÉS EN FAVEUR DU PORTEUR AUX TERMES DE L'OFFRE ET POURRAIENT S'EXPOSER À DES PÉNALITÉS.

10. Monnaie de paiement

Tous les montants payables au comptant dans le cadre de l'offre seront payés en dollars canadiens. Toutefois, les porteurs de parts peuvent choisir de recevoir leurs paiements en dollars américains en cochant l'option appropriée de la case D, « *Monnaie de paiement* », auquel cas le porteur de parts reconnaîtra et acceptera que a) le taux de change du dollar canadien exprimé en dollars américains sera fondé sur le taux de change que le dépositaire pourra obtenir auprès de son institution bancaire habituelle à la date à laquelle les fonds seront convertis; b) il devra assumer le risque de fluctuation de ce taux et c) Computershare pourrait toucher un écart raisonnable sur le plan commercial entre son taux de change et le taux utilisé par tout cocontractant auquel elle achète une monnaie.

11. Dispositions diverses

- a) S'il n'y a pas suffisamment d'espace dans la case 1 de la présente lettre d'envoi concernant le nombre et la description des parts déposées pour dresser la liste de l'ensemble des certificats représentant les parts déposées, on doit joindre aux présentes une feuille dressant la liste des numéros de certificats et/ou du nombre de parts déposées dûment signée.
- b) Si les parts déposées sont inscrites sous différentes formes (p. ex. « Jean Tremblay » et « J. Tremblay »), il faut signer une lettre d'envoi distincte pour chaque inscription. Aucun dépôt sous une autre forme ni aucun dépôt conditionnel ou éventuel ne sera accepté. En signant la présente lettre d'envoi, tous les porteurs de parts déposants renoncent au droit de recevoir un avis d'acceptation des parts déposées en vue de leur règlement, sauf disposition contraire de la législation applicable.
- c) L'offre et tous les contrats découlant de l'acceptation de celle-ci sont régis par les lois de l'Ontario et les lois fédérales du Canada qui s'appliquent dans cette province et doivent être interprétés conformément à celles-ci. Chaque partie à une convention découlant de l'acceptation de l'offre reconnaît inconditionnellement et irrévocablement la compétence exclusive des tribunaux de l'Ontario et de tous les tribunaux ayant compétence pour entendre les appels de ceux-ci.
- d) Les porteurs inscrits de parts qui déposent leurs parts directement auprès du dépositaire n'auront pas l'obligation de payer de frais de courtage ni de commission. Les porteurs de parts non inscrits qui détiennent leurs parts par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières, d'une banque commerciale, d'une société de fiducie ou d'un autre prête-nom devraient consulter un tel intermédiaire concernant les frais ou les commissions qui seront exigés dans le cadre d'un dépôt de parts en réponse à l'offre.
- e) Toutes les questions concernant le nombre de parts qui seront acceptées et feront l'objet d'une prise de livraison, la forme des documents et la validité, l'admissibilité (y compris le moment de la réception) et l'acceptation aux fins de paiement des parts déposées seront tranchées au gré de la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream, et sa décision sera définitive et liera toutes les parties. La Fiducie d'actifs non traditionnels Dream se réserve le droit absolu de rejeter tous les dépôts de parts

qui, à son avis, n'ont pas été effectués en bonne et due forme ou qui n'ont pas été effectués selon les instructions indiquées aux présentes et dans l'offre ou dont l'acceptation par elle pourrait, de l'avis de ses conseillers juridiques, être considérée comme illégale en vertu des lois d'un territoire. La Fiducie d'actifs non traditionnels Dream se réserve également le droit absolu de renoncer aux conditions de l'offre ou à tout vice de forme ou irrégularité constaté dans le cadre de tout dépôt de parts. À moins qu'il n'y soit renoncé, un vice de forme ou une irrégularité constaté dans le cadre d'un dépôt doit être corrigé dans le délai que fixe la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream. Aucun dépôt de parts ne sera réputé être valide tant que tous les vices de forme et les irrégularités qui l'entachent n'auront pas fait l'objet d'une correction ou d'une renonciation. **Ni la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream, ni le dépositaire, ni aucune autre personne n'aura l'obligation de donner avis de tout vice de forme ou de toute irrégularité dans les dépôts ni n'engagera sa responsabilité en raison de l'omission de donner un tel avis.** L'interprétation par la Fiducie d'actifs non traditionnels Dream des modalités et des conditions de l'offre et note d'information, de la présente lettre d'envoi et de l'avis de livraison garantie sera définitive et liera les parties.

- f) On peut obtenir gratuitement d'autres exemplaires de l'offre et note d'information, de la présente lettre d'envoi et de l'avis de livraison garantie sur demande adressée au dépositaire aux adresses figurant à la page de couverture arrière de la présente lettre d'envoi.
- g) La Fiducie d'actifs non traditionnels Dream ne rachètera pas de fractions de part ni n'acceptera des dépôts facultatifs ou conditionnels, sauf comme le permet expressément l'offre de rachat. Tous les porteurs de parts déposants qui signent la présente lettre d'envoi (ou une photocopie signée à la main de celle-ci) et qui la remettent de la façon décrite aux présentes renoncent au droit de recevoir un avis d'acceptation de leur dépôt.

12. Certificats perdus

Si un certificat est perdu, détruit, détérioré ou égaré, la présente lettre d'envoi doit être remplie aussi complètement que possible et transmise avec une lettre décrivant les circonstances de la perte, de la destruction, de la détérioration ou de l'égaré (et le certificat représentant les parts dans le cas de certificats détériorés) au dépositaire. Dès réception, le dépositaire transmettra ses exigences aux fins de remplacement, y compris les documents supplémentaires qui doivent être signés pour obtenir le ou les certificats de remplacement et le montant des frais à payer aux fins du remplacement des certificats perdus. Si un certificat a été perdu, détruit, détérioré ou égaré, la mesure susmentionnée doit être prise suffisamment de temps avant le moment de l'expiration afin d'obtenir un certificat de remplacement permettant le dépôt des parts représentées par le certificat de remplacement en réponse à l'offre avant le moment de l'expiration.

13. AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Société de fiducie Computershare du Canada (« **Computershare** ») s'engage à protéger vos renseignements personnels. Dans le cadre des services qu'elle vous fournit et qu'elle fournit à ses clients, Computershare obtient des renseignements personnels sur vous qui ne sont pas à la disposition du public, notamment dans le cadre d'opérations que Computershare effectue pour vous, à partir de formulaires que vous envoyez à Computershare et dans le cadre d'autres communications que Computershare échange avec vous ou avec vos représentants. Ces renseignements peuvent comprendre votre nom, votre adresse, votre numéro d'assurance sociale, des renseignements sur votre portefeuille de titres et d'autres renseignements d'ordre financier. Computershare utilise ces renseignements pour administrer votre compte, pour bien répondre à vos besoins et à ceux de ses clients et à d'autres fins légitimes reliées à ses services. Certains de vos renseignements peuvent être transmis à des fournisseurs de services aux États-Unis aux fins de traitement et/ou de stockage de données. Computershare a rédigé un code de confidentialité qui vous informera davantage sur ses pratiques en matière de gestion des renseignements, sur la protection de vos renseignements personnels et sur la façon de communiquer avec son chef de la protection des renseignements personnels. On peut consulter le code sur le site Web de Computershare, à www.computershare.com, ou en obtenir un exemplaire en écrivant à Computershare au 100 University Avenue, Toronto (Ontario) M5J 2Y1. Computershare utilisera les renseignements que vous fournissez pour traiter votre demande et considérera votre signature comme votre consentement à leur utilisation de la sorte.

FORMULAIRE W-9

**PUISQUE CE FORMULAIRE N'EST DESTINÉ QU'AUX PORTEURS DE PARTS DES
ÉTATS-UNIS, IL N'EST PRÉSENTÉ QUE DANS SA FORME ORIGINALE ANGLAISE.**

(voir document ci-joint.)

Request for Taxpayer Identification Number and Certification

**Give Form to the
 requester. Do not
 send to the IRS.**

▶ Go to www.irs.gov/FormW9 for instructions and the latest information.

Print or type.	See Specific Instructions on page 3.	<p>1 Name (as shown on your income tax return). Name is required on this line; do not leave this line blank.</p> <hr/> <p>2 Business name/disregarded entity name, if different from above</p> <hr/> <p>3 Check appropriate box for federal tax classification of the person whose name is entered on line 1. Check only one of the following seven boxes.</p> <p> <input type="checkbox"/> Individual/sole proprietor or single-member LLC <input type="checkbox"/> C Corporation <input type="checkbox"/> S Corporation <input type="checkbox"/> Partnership <input type="checkbox"/> Trust/estate </p> <p> <input type="checkbox"/> Limited liability company. Enter the tax classification (C=C corporation, S=S corporation, P=Partnership) ▶ _____ </p> <p>Note: Check the appropriate box in the line above for the tax classification of the single-member owner. Do not check LLC if the LLC is classified as a single-member LLC that is disregarded from the owner unless the owner of the LLC is another LLC that is not disregarded from the owner for U.S. federal tax purposes. Otherwise, a single-member LLC that is disregarded from the owner should check the appropriate box for the tax classification of its owner.</p> <p> <input type="checkbox"/> Other (see instructions) ▶ _____ </p>	<p>4 Exemptions (codes apply only to certain entities, not individuals; see instructions on page 3):</p> <p>Exempt payee code (if any) _____</p> <p>Exemption from FATCA reporting code (if any) _____</p> <p style="font-size: small;">(Applies to accounts maintained outside the U.S.)</p>
		<p>5 Address (number, street, and apt. or suite no.) See instructions.</p> <hr/> <p>6 City, state, and ZIP code</p> <hr/> <p>7 List account number(s) here (optional)</p>	<p>Requester's name and address (optional)</p> <hr/>

Part I Taxpayer Identification Number (TIN)

Enter your TIN in the appropriate box. The TIN provided must match the name given on line 1 to avoid backup withholding. For individuals, this is generally your social security number (SSN). However, for a resident alien, sole proprietor, or disregarded entity, see the instructions for Part I, later. For other entities, it is your employer identification number (EIN). If you do not have a number, see *How to get a TIN*, later.

Note: If the account is in more than one name, see the instructions for line 1. Also see *What Name and Number To Give the Requester* for guidelines on whose number to enter.

Social security number								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 25%; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 25%; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 25%; border: 1px solid black;"> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> </tr> </table>					-	-	-	-
-	-	-	-					
or								
Employer identification number								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 25%; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 25%; border: 1px solid black;"> </td> <td style="width: 25%; border: 1px solid black;"> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: center;">-</td> </tr> </table>					-	-	-	-
-	-	-	-					

Part II Certification

Under penalties of perjury, I certify that:

- The number shown on this form is my correct taxpayer identification number (or I am waiting for a number to be issued to me); and
- I am not subject to backup withholding because: (a) I am exempt from backup withholding, or (b) I have not been notified by the Internal Revenue Service (IRS) that I am subject to backup withholding as a result of a failure to report all interest or dividends, or (c) the IRS has notified me that I am no longer subject to backup withholding; and
- I am a U.S. citizen or other U.S. person (defined below); and
- The FATCA code(s) entered on this form (if any) indicating that I am exempt from FATCA reporting is correct.

Certification instructions. You must cross out item 2 above if you have been notified by the IRS that you are currently subject to backup withholding because you have failed to report all interest and dividends on your tax return. For real estate transactions, item 2 does not apply. For mortgage interest paid, acquisition or abandonment of secured property, cancellation of debt, contributions to an individual retirement arrangement (IRA), and generally, payments other than interest and dividends, you are not required to sign the certification, but you must provide your correct TIN. See the instructions for Part II, later.

Sign Here	Signature of U.S. person ▶	Date ▶
------------------	----------------------------	--------

General Instructions

Section references are to the Internal Revenue Code unless otherwise noted.

Future developments. For the latest information about developments related to Form W-9 and its instructions, such as legislation enacted after they were published, go to www.irs.gov/FormW9.

Purpose of Form

An individual or entity (Form W-9 requester) who is required to file an information return with the IRS must obtain your correct taxpayer identification number (TIN) which may be your social security number (SSN), individual taxpayer identification number (ITIN), adoption taxpayer identification number (ATIN), or employer identification number (EIN), to report on an information return the amount paid to you, or other amount reportable on an information return. Examples of information returns include, but are not limited to, the following.

- Form 1099-DIV (dividends, including those from stocks or mutual funds)
- Form 1099-MISC (various types of income, prizes, awards, or gross proceeds)
- Form 1099-B (stock or mutual fund sales and certain other transactions by brokers)
- Form 1099-S (proceeds from real estate transactions)
- Form 1099-K (merchant card and third party network transactions)
- Form 1098 (home mortgage interest), 1098-E (student loan interest), 1098-T (tuition)
- Form 1099-C (canceled debt)
- Form 1099-A (acquisition or abandonment of secured property)

Use Form W-9 only if you are a U.S. person (including a resident alien), to provide your correct TIN.

If you do not return Form W-9 to the requester with a TIN, you might be subject to backup withholding. See What is backup withholding, later.

By signing the filled-out form, you:

1. Certify that the TIN you are giving is correct (or you are waiting for a number to be issued),
2. Certify that you are not subject to backup withholding, or
3. Claim exemption from backup withholding if you are a U.S. exempt payee. If applicable, you are also certifying that as a U.S. person, your allocable share of any partnership income from a U.S. trade or business is not subject to the withholding tax on foreign partners' share of effectively connected income, and
4. Certify that FATCA code(s) entered on this form (if any) indicating that you are exempt from the FATCA reporting, is correct. See *What is FATCA reporting*, later, for further information.

Note: If you are a U.S. person and a requester gives you a form other than Form W-9 to request your TIN, you must use the requester's form if it is substantially similar to this Form W-9.

Definition of a U.S. person. For federal tax purposes, you are considered a U.S. person if you are:

- An individual who is a U.S. citizen or U.S. resident alien;
- A partnership, corporation, company, or association created or organized in the United States or under the laws of the United States;
- An estate (other than a foreign estate); or
- A domestic trust (as defined in Regulations section 301.7701-7).

Special rules for partnerships. Partnerships that conduct a trade or business in the United States are generally required to pay a withholding tax under section 1446 on any foreign partners' share of effectively connected taxable income from such business. Further, in certain cases where a Form W-9 has not been received, the rules under section 1446 require a partnership to presume that a partner is a foreign person, and pay the section 1446 withholding tax. Therefore, if you are a U.S. person that is a partner in a partnership conducting a trade or business in the United States, provide Form W-9 to the partnership to establish your U.S. status and avoid section 1446 withholding on your share of partnership income.

In the cases below, the following person must give Form W-9 to the partnership for purposes of establishing its U.S. status and avoiding withholding on its allocable share of net income from the partnership conducting a trade or business in the United States.

- In the case of a disregarded entity with a U.S. owner, the U.S. owner of the disregarded entity and not the entity;
- In the case of a grantor trust with a U.S. grantor or other U.S. owner, generally, the U.S. grantor or other U.S. owner of the grantor trust and not the trust; and
- In the case of a U.S. trust (other than a grantor trust), the U.S. trust (other than a grantor trust) and not the beneficiaries of the trust.

Foreign person. If you are a foreign person or the U.S. branch of a foreign bank that has elected to be treated as a U.S. person, do not use Form W-9. Instead, use the appropriate Form W-8 or Form 8233 (see Pub. 515, *Withholding of Tax on Nonresident Aliens and Foreign Entities*).

Nonresident alien who becomes a resident alien. Generally, only a nonresident alien individual may use the terms of a tax treaty to reduce or eliminate U.S. tax on certain types of income. However, most tax treaties contain a provision known as a "saving clause." Exceptions specified in the saving clause may permit an exemption from tax to continue for certain types of income even after the payee has otherwise become a U.S. resident alien for tax purposes.

If you are a U.S. resident alien who is relying on an exception contained in the saving clause of a tax treaty to claim an exemption from U.S. tax on certain types of income, you must attach a statement to Form W-9 that specifies the following five items.

1. The treaty country. Generally, this must be the same treaty under which you claimed exemption from tax as a nonresident alien.
2. The treaty article addressing the income.
3. The article number (or location) in the tax treaty that contains the saving clause and its exceptions.
4. The type and amount of income that qualifies for the exemption from tax.
5. Sufficient facts to justify the exemption from tax under the terms of the treaty article.

Example. Article 20 of the U.S.-China income tax treaty allows an exemption from tax for scholarship income received by a Chinese student temporarily present in the United States. Under U.S. law, this student will become a resident alien for tax purposes if his or her stay in the United States exceeds 5 calendar years. However, paragraph 2 of the first Protocol to the U.S.-China treaty (dated April 30, 1984) allows the provisions of Article 20 to continue to apply even after the Chinese student becomes a resident alien of the United States. A Chinese student who qualifies for this exception (under paragraph 2 of the first protocol) and is relying on this exception to claim an exemption from tax on his or her scholarship or fellowship income would attach to Form W-9 a statement that includes the information described above to support that exemption.

If you are a nonresident alien or a foreign entity, give the requester the appropriate completed Form W-8 or Form 8233.

Backup Withholding

What is backup withholding? Persons making certain payments to you must under certain conditions withhold and pay to the IRS 24% of such payments. This is called "backup withholding." Payments that may be subject to backup withholding include interest, tax-exempt interest, dividends, broker and barter exchange transactions, rents, royalties, nonemployee pay, payments made in settlement of payment card and third party network transactions, and certain payments from fishing boat operators. Real estate transactions are not subject to backup withholding.

You will not be subject to backup withholding on payments you receive if you give the requester your correct TIN, make the proper certifications, and report all your taxable interest and dividends on your tax return.

Payments you receive will be subject to backup withholding if:

1. You do not furnish your TIN to the requester,
2. You do not certify your TIN when required (see the instructions for Part II for details),
3. The IRS tells the requester that you furnished an incorrect TIN,
4. The IRS tells you that you are subject to backup withholding because you did not report all your interest and dividends on your tax return (for reportable interest and dividends only), or
5. You do not certify to the requester that you are not subject to backup withholding under 4 above (for reportable interest and dividend accounts opened after 1983 only).

Certain payees and payments are exempt from backup withholding. See *Exempt payee code*, later, and the separate Instructions for the Requester of Form W-9 for more information.

Also see *Special rules for partnerships*, earlier.

What is FATCA Reporting?

The Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) requires a participating foreign financial institution to report all United States account holders that are specified United States persons. Certain payees are exempt from FATCA reporting. See *Exemption from FATCA reporting code*, later, and the Instructions for the Requester of Form W-9 for more information.

Updating Your Information

You must provide updated information to any person to whom you claimed to be an exempt payee if you are no longer an exempt payee and anticipate receiving reportable payments in the future from this person. For example, you may need to provide updated information if you are a C corporation that elects to be an S corporation, or if you no longer are tax exempt. In addition, you must furnish a new Form W-9 if the name or TIN changes for the account; for example, if the grantor of a grantor trust dies.

Penalties

Failure to furnish TIN. If you fail to furnish your correct TIN to a requester, you are subject to a penalty of \$50 for each such failure unless your failure is due to reasonable cause and not to willful neglect.

Civil penalty for false information with respect to withholding. If you make a false statement with no reasonable basis that results in no backup withholding, you are subject to a \$500 penalty.

Criminal penalty for falsifying information. Willfully falsifying certifications or affirmations may subject you to criminal penalties including fines and/or imprisonment.

Misuse of TINs. If the requester discloses or uses TINs in violation of federal law, the requester may be subject to civil and criminal penalties.

Specific Instructions

Line 1

You must enter one of the following on this line; **do not** leave this line blank. The name should match the name on your tax return.

If this Form W-9 is for a joint account (other than an account maintained by a foreign financial institution (FFI)), list first, and then circle, the name of the person or entity whose number you entered in Part I of Form W-9. If you are providing Form W-9 to an FFI to document a joint account, each holder of the account that is a U.S. person must provide a Form W-9.

a. **Individual.** Generally, enter the name shown on your tax return. If you have changed your last name without informing the Social Security Administration (SSA) of the name change, enter your first name, the last name as shown on your social security card, and your new last name.

Note: ITIN applicant: Enter your individual name as it was entered on your Form W-7 application, line 1a. This should also be the same as the name you entered on the Form 1040/1040A/1040EZ you filed with your application.

b. **Sole proprietor or single-member LLC.** Enter your individual name as shown on your 1040/1040A/1040EZ on line 1. You may enter your business, trade, or "doing business as" (DBA) name on line 2.

c. **Partnership, LLC that is not a single-member LLC, C corporation, or S corporation.** Enter the entity's name as shown on the entity's tax return on line 1 and any business, trade, or DBA name on line 2.

d. **Other entities.** Enter your name as shown on required U.S. federal tax documents on line 1. This name should match the name shown on the charter or other legal document creating the entity. You may enter any business, trade, or DBA name on line 2.

e. **Disregarded entity.** For U.S. federal tax purposes, an entity that is disregarded as an entity separate from its owner is treated as a "disregarded entity." See Regulations section 301.7701-2(c)(2)(iii). Enter the owner's name on line 1. The name of the entity entered on line 1 should never be a disregarded entity. The name on line 1 should be the name shown on the income tax return on which the income should be reported. For example, if a foreign LLC that is treated as a disregarded entity for U.S. federal tax purposes has a single owner that is a U.S. person, the U.S. owner's name is required to be provided on line 1. If the direct owner of the entity is also a disregarded entity, enter the first owner that is not disregarded for federal tax purposes. Enter the disregarded entity's name on line 2, "Business name/disregarded entity name." If the owner of the disregarded entity is a foreign person, the owner must complete an appropriate Form W-8 instead of a Form W-9. This is the case even if the foreign person has a U.S. TIN.

Line 2

If you have a business name, trade name, DBA name, or disregarded entity name, you may enter it on line 2.

Line 3

Check the appropriate box on line 3 for the U.S. federal tax classification of the person whose name is entered on line 1. Check only one box on line 3.

IF the entity/person on line 1 is a(n) . . .	THEN check the box for . . .
• Corporation	Corporation
• Individual • Sole proprietorship, or • Single-member limited liability company (LLC) owned by an individual and disregarded for U.S. federal tax purposes.	Individual/sole proprietor or single-member LLC
• LLC treated as a partnership for U.S. federal tax purposes, • LLC that has filed Form 8832 or 2553 to be taxed as a corporation, or • LLC that is disregarded as an entity separate from its owner but the owner is another LLC that is not disregarded for U.S. federal tax purposes.	Limited liability company and enter the appropriate tax classification. (P= Partnership; C= C corporation; or S= S corporation)
• Partnership	Partnership
• Trust/estate	Trust/estate

Line 4, Exemptions

If you are exempt from backup withholding and/or FATCA reporting, enter in the appropriate space on line 4 any code(s) that may apply to you.

Exempt payee code.

- Generally, individuals (including sole proprietors) are not exempt from backup withholding.
- Except as provided below, corporations are exempt from backup withholding for certain payments, including interest and dividends.
- Corporations are not exempt from backup withholding for payments made in settlement of payment card or third party network transactions.
- Corporations are not exempt from backup withholding with respect to attorneys' fees or gross proceeds paid to attorneys, and corporations that provide medical or health care services are not exempt with respect to payments reportable on Form 1099-MISC.

The following codes identify payees that are exempt from backup withholding. Enter the appropriate code in the space in line 4.

- 1—An organization exempt from tax under section 501(a), any IRA, or a custodial account under section 403(b)(7) if the account satisfies the requirements of section 401(f)(2)
- 2—The United States or any of its agencies or instrumentalities
- 3—A state, the District of Columbia, a U.S. commonwealth or possession, or any of their political subdivisions or instrumentalities
- 4—A foreign government or any of its political subdivisions, agencies, or instrumentalities
- 5—A corporation
- 6—A dealer in securities or commodities required to register in the United States, the District of Columbia, or a U.S. commonwealth or possession
- 7—A futures commission merchant registered with the Commodity Futures Trading Commission
- 8—A real estate investment trust
- 9—An entity registered at all times during the tax year under the Investment Company Act of 1940
- 10—A common trust fund operated by a bank under section 584(a)
- 11—A financial institution
- 12—A middleman known in the investment community as a nominee or custodian
- 13—A trust exempt from tax under section 664 or described in section 4947

The following chart shows types of payments that may be exempt from backup withholding. The chart applies to the exempt payees listed above, 1 through 13.

IF the payment is for . . .	THEN the payment is exempt for . . .
Interest and dividend payments	All exempt payees except for 7
Broker transactions	Exempt payees 1 through 4 and 6 through 11 and all C corporations. S corporations must not enter an exempt payee code because they are exempt only for sales of noncovered securities acquired prior to 2012.
Barter exchange transactions and patronage dividends	Exempt payees 1 through 4
Payments over \$600 required to be reported and direct sales over \$5,000 ¹	Generally, exempt payees 1 through 5 ²
Payments made in settlement of payment card or third party network transactions	Exempt payees 1 through 4

¹ See Form 1099-MISC, Miscellaneous Income, and its instructions.

² However, the following payments made to a corporation and reportable on Form 1099-MISC are not exempt from backup withholding: medical and health care payments, attorneys' fees, gross proceeds paid to an attorney reportable under section 6045(f), and payments for services paid by a federal executive agency.

Exemption from FATCA reporting code. The following codes identify payees that are exempt from reporting under FATCA. These codes apply to persons submitting this form for accounts maintained outside of the United States by certain foreign financial institutions. Therefore, if you are only submitting this form for an account you hold in the United States, you may leave this field blank. Consult with the person requesting this form if you are uncertain if the financial institution is subject to these requirements. A requester may indicate that a code is not required by providing you with a Form W-9 with "Not Applicable" (or any similar indication) written or printed on the line for a FATCA exemption code.

A—An organization exempt from tax under section 501(a) or any individual retirement plan as defined in section 7701(a)(37)

B—The United States or any of its agencies or instrumentalities

C—A state, the District of Columbia, a U.S. commonwealth or possession, or any of their political subdivisions or instrumentalities

D—A corporation the stock of which is regularly traded on one or more established securities markets, as described in Regulations section 1.1472-1(c)(1)(i)

E—A corporation that is a member of the same expanded affiliated group as a corporation described in Regulations section 1.1472-1(c)(1)(i)

F—A dealer in securities, commodities, or derivative financial instruments (including notional principal contracts, futures, forwards, and options) that is registered as such under the laws of the United States or any state

G—A real estate investment trust

H—A regulated investment company as defined in section 851 or an entity registered at all times during the tax year under the Investment Company Act of 1940

I—A common trust fund as defined in section 584(a)

J—A bank as defined in section 581

K—A broker

L—A trust exempt from tax under section 664 or described in section 4947(a)(1)

M—A tax exempt trust under a section 403(b) plan or section 457(g) plan

Note: You may wish to consult with the financial institution requesting this form to determine whether the FATCA code and/or exempt payee code should be completed.

Line 5

Enter your address (number, street, and apartment or suite number). This is where the requester of this Form W-9 will mail your information returns. If this address differs from the one the requester already has on file, write NEW at the top. If a new address is provided, there is still a chance the old address will be used until the payor changes your address in their records.

Line 6

Enter your city, state, and ZIP code.

Part I. Taxpayer Identification Number (TIN)

Enter your TIN in the appropriate box. If you are a resident alien and you do not have and are not eligible to get an SSN, your TIN is your IRS individual taxpayer identification number (ITIN). Enter it in the social security number box. If you do not have an ITIN, see *How to get a TIN* below.

If you are a sole proprietor and you have an EIN, you may enter either your SSN or EIN.

If you are a single-member LLC that is disregarded as an entity separate from its owner, enter the owner's SSN (or EIN, if the owner has one). Do not enter the disregarded entity's EIN. If the LLC is classified as a corporation or partnership, enter the entity's EIN.

Note: See *What Name and Number To Give the Requester*, later, for further clarification of name and TIN combinations.

How to get a TIN. If you do not have a TIN, apply for one immediately. To apply for an SSN, get Form SS-5, Application for a Social Security Card, from your local SSA office or get this form online at www.SSA.gov. You may also get this form by calling 1-800-772-1213. Use Form W-7, Application for IRS Individual Taxpayer Identification Number, to apply for an ITIN, or Form SS-4, Application for Employer Identification Number, to apply for an EIN. You can apply for an EIN online by accessing the IRS website at www.irs.gov/Businesses and clicking on Employer Identification Number (EIN) under Starting a Business. Go to www.irs.gov/Forms to view, download, or print Form W-7 and/or Form SS-4. Or, you can go to www.irs.gov/OrderForms to place an order and have Form W-7 and/or SS-4 mailed to you within 10 business days.

If you are asked to complete Form W-9 but do not have a TIN, apply for a TIN and write "Applied For" in the space for the TIN, sign and date the form, and give it to the requester. For interest and dividend payments, and certain payments made with respect to readily tradable instruments, generally you will have 60 days to get a TIN and give it to the requester before you are subject to backup withholding on payments. The 60-day rule does not apply to other types of payments. You will be subject to backup withholding on all such payments until you provide your TIN to the requester.

Note: Entering "Applied For" means that you have already applied for a TIN or that you intend to apply for one soon.

Caution: A disregarded U.S. entity that has a foreign owner must use the appropriate Form W-8.

Part II. Certification

To establish to the withholding agent that you are a U.S. person, or resident alien, sign Form W-9. You may be requested to sign by the withholding agent even if item 1, 4, or 5 below indicates otherwise.

For a joint account, only the person whose TIN is shown in Part I should sign (when required). In the case of a disregarded entity, the person identified on line 1 must sign. Exempt payees, see *Exempt payee code*, earlier.

Signature requirements. Complete the certification as indicated in items 1 through 5 below.

1. Interest, dividend, and barter exchange accounts opened before 1984 and broker accounts considered active during 1983.

You must give your correct TIN, but you do not have to sign the certification.

2. Interest, dividend, broker, and barter exchange accounts opened after 1983 and broker accounts considered inactive during 1983.

You must sign the certification or backup withholding will apply. If you are subject to backup withholding and you are merely providing your correct TIN to the requester, you must cross out item 2 in the certification before signing the form.

3. Real estate transactions.

You must sign the certification. You may cross out item 2 of the certification.

4. Other payments. You must give your correct TIN, but you do not have to sign the certification unless you have been notified that you have previously given an incorrect TIN. "Other payments" include payments made in the course of the requester's trade or business for rents, royalties, goods (other than bills for merchandise), medical and health care services (including payments to corporations), payments to a nonemployee for services, payments made in settlement of payment card and third party network transactions, payments to certain fishing boat crew members and fishermen, and gross proceeds paid to attorneys (including payments to corporations).

5. Mortgage interest paid by you, acquisition or abandonment of secured property, cancellation of debt, qualified tuition program payments (under section 529), ABLE accounts (under section 529A), IRA, Coverdell ESA, Archer MSA or HSA contributions or distributions, and pension distributions. You must give your correct TIN, but you do not have to sign the certification.

What Name and Number To Give the Requester

For this type of account:	Give name and SSN of:
1. Individual	The individual
2. Two or more individuals (joint account) other than an account maintained by an FFI	The actual owner of the account or, if combined funds, the first individual on the account ¹
3. Two or more U.S. persons (joint account maintained by an FFI)	Each holder of the account
4. Custodial account of a minor (Uniform Gift to Minors Act)	The minor ²
5. a. The usual revocable savings trust (grantor is also trustee)	The grantor-trustee ¹
b. So-called trust account that is not a legal or valid trust under state law	The actual owner ¹
6. Sole proprietorship or disregarded entity owned by an individual	The owner ³
7. Grantor trust filing under Optional Form 1099 Filing Method 1 (see Regulations section 1.671-4(b)(2)(i)(A))	The grantor*
For this type of account:	Give name and EIN of:
8. Disregarded entity not owned by an individual	The owner
9. A valid trust, estate, or pension trust	Legal entity ⁴
10. Corporation or LLC electing corporate status on Form 8832 or Form 2553	The corporation
11. Association, club, religious, charitable, educational, or other tax-exempt organization	The organization
12. Partnership or multi-member LLC	The partnership
13. A broker or registered nominee	The broker or nominee

For this type of account:	Give name and EIN of:
14. Account with the Department of Agriculture in the name of a public entity (such as a state or local government, school district, or prison) that receives agricultural program payments	The public entity
15. Grantor trust filing under the Form 1041 Filing Method or the Optional Form 1099 Filing Method 2 (see Regulations section 1.671-4(b)(2)(i)(B))	The trust

¹ List first and circle the name of the person whose number you furnish. If only one person on a joint account has an SSN, that person's number must be furnished.

² Circle the minor's name and furnish the minor's SSN.

³ You must show your individual name and you may also enter your business or DBA name on the "Business name/disregarded entity" name line. You may use either your SSN or EIN (if you have one), but the IRS encourages you to use your SSN.

⁴ List first and circle the name of the trust, estate, or pension trust. (Do not furnish the TIN of the personal representative or trustee unless the legal entity itself is not designated in the account title.) Also see *Special rules for partnerships*, earlier.

*Note: The grantor also must provide a Form W-9 to trustee of trust.

Note: If no name is circled when more than one name is listed, the number will be considered to be that of the first name listed.

Secure Your Tax Records From Identity Theft

Identity theft occurs when someone uses your personal information such as your name, SSN, or other identifying information, without your permission, to commit fraud or other crimes. An identity thief may use your SSN to get a job or may file a tax return using your SSN to receive a refund.

To reduce your risk:

- Protect your SSN,
- Ensure your employer is protecting your SSN, and
- Be careful when choosing a tax preparer.

If your tax records are affected by identity theft and you receive a notice from the IRS, respond right away to the name and phone number printed on the IRS notice or letter.

If your tax records are not currently affected by identity theft but you think you are at risk due to a lost or stolen purse or wallet, questionable credit card activity or credit report, contact the IRS Identity Theft Hotline at 1-800-908-4490 or submit Form 14039.

For more information, see Pub. 5027, Identity Theft Information for Taxpayers.

Victims of identity theft who are experiencing economic harm or a systemic problem, or are seeking help in resolving tax problems that have not been resolved through normal channels, may be eligible for Taxpayer Advocate Service (TAS) assistance. You can reach TAS by calling the TAS toll-free case intake line at 1-877-777-4778 or TTY/TDD 1-800-829-4059.

Protect yourself from suspicious emails or phishing schemes.

Phishing is the creation and use of email and websites designed to mimic legitimate business emails and websites. The most common act is sending an email to a user falsely claiming to be an established legitimate enterprise in an attempt to scam the user into surrendering private information that will be used for identity theft.

The IRS does not initiate contacts with taxpayers via emails. Also, the IRS does not request personal detailed information through email or ask taxpayers for the PIN numbers, passwords, or similar secret access information for their credit card, bank, or other financial accounts.

If you receive an unsolicited email claiming to be from the IRS, forward this message to phishing@irs.gov. You may also report misuse of the IRS name, logo, or other IRS property to the Treasury Inspector General for Tax Administration (TIGTA) at 1-800-366-4484. You can forward suspicious emails to the Federal Trade Commission at spam@uce.gov or report them at www.ftc.gov/complaint. You can contact the FTC at www.ftc.gov/idtheft or 877-IDTHEFT (877-438-4338). If you have been the victim of identity theft, see www.IdentityTheft.gov and Pub. 5027.

Visit www.irs.gov/IdentityTheft to learn more about identity theft and how to reduce your risk.

Privacy Act Notice

Section 6109 of the Internal Revenue Code requires you to provide your correct TIN to persons (including federal agencies) who are required to file information returns with the IRS to report interest, dividends, or certain other income paid to you; mortgage interest you paid; the acquisition or abandonment of secured property; the cancellation of debt; or contributions you made to an IRA, Archer MSA, or HSA. The person collecting this form uses the information on the form to file information returns with the IRS, reporting the above information. Routine uses of this information include giving it to the Department of Justice for civil and criminal litigation and to cities, states, the District of Columbia, and U.S. commonwealths and possessions for use in administering their laws. The information also may be disclosed to other countries under a treaty, to federal and state agencies to enforce civil and criminal laws, or to federal law enforcement and intelligence agencies to combat terrorism. You must provide your TIN whether or not you are required to file a tax return. Under section 3406, payers must generally withhold a percentage of taxable interest, dividend, and certain other payments to a payee who does not give a TIN to the payer. Certain penalties may also apply for providing false or fraudulent information.

Le dépositaire dans le cadre de la présente offre est :



Société de fiducie Computershare du Canada

Par courrier ordinaire

P.O. Box 7021
31 Adelaide Street East
Toronto (Ontario) M5C 3H2
À l'attention de Corporate Actions

Par courrier recommandé, en mains propres ou par service de messagerie

100 University Avenue
8th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
À l'attention de Corporate Actions

Sans frais : 1 800 564-6253

Courriel : corporateactions@computershare.com

Les porteurs de parts peuvent adresser leurs questions et leurs demandes d'aide au dépositaire à l'adresse et au numéro de téléphone indiqués ci-dessus. On peut se procurer des exemplaires supplémentaires de l'offre et note d'information, de la présente lettre d'envoi et de l'avis de livraison garantie auprès du dépositaire. Les photocopies signées à la main de la présente lettre d'envoi seront acceptées. Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec le courtier en valeurs mobilières, la banque commerciale, la société de fiducie ou l'autre prête-nom avec lequel ils font affaire pour obtenir de l'aide concernant l'offre.